

PRÉV'ACTU

Vous simplifie la santé au travail



L'AGENDA

- ▶ Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail - 17 au 21 juin 2024
- ▶ Journée mondiale des premiers secours - 14 septembre 2024

- ▶ Entreprise : Santé vous sport !
- ▶ Traçabilité de l'exposition des travailleurs aux agents chimiques

L'ACTU DU MOMENT



ZOOM SUR ...

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail

[ANACT : Qualité de Vie et des Conditions de Travail](#) ➤

[Nouveau décret agents chimiques CMR](#) ➤

[Pratique d'exercices physiques au travail](#) ➤

LA DOC'UTILE



L'Agenda

Semaine de la QVCT

17 au 21 juin 2024

Les équipes Prévéc se mobilisent et vous proposent 2 webinaires les 17 & 19 juin :

- QVCT : *Comprendre et engager la démarche*
- QVCT : *Associer les salariés à la conduite des projets de changement*

Venez échanger avec nous sur les démarches et actions mobilisables pour améliorer les conditions de travail. Et surtout, combattre les idées reçues...

INSCRIVEZ-VOUS 



On fait une pause ?



Journée mondiale des premiers secours

14 septembre 2024

La journée mondiale des premiers secours a pour but de rappeler l'importance d'enseigner les gestes de base en matière de secourisme.

Venez apprendre les gestes qui sauvent chez Prévéc !

Nos animateurs vous attendent.

CONSULTEZ LE CALENDRIER DES ATELIERS 

L'Actu du moment



Entreprise : santé vous sport !

Les Jeux Olympiques approchent, c'est l'occasion de vous rappeler les bienfaits du sport en entreprise.

Top 3 des bienfaits du sport

Amélioration de la santé physique

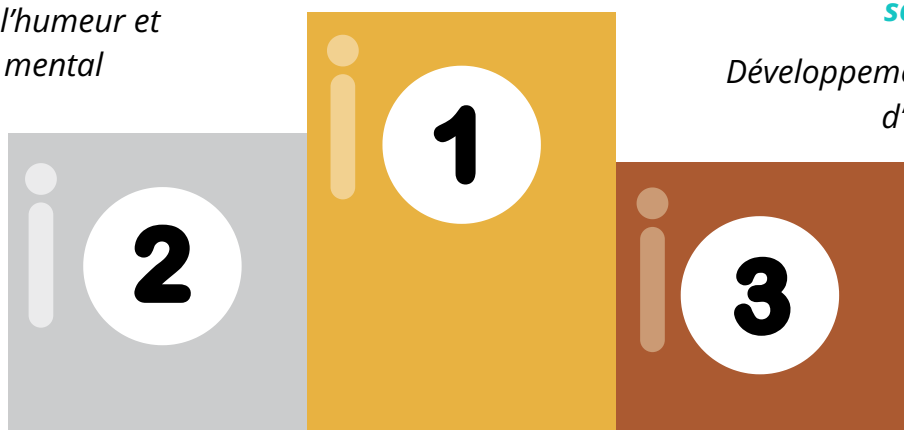
Réduction du risque de maladies

Réduction du stress

Amélioration de l'humeur et du bien-être mental

Renforcement des liens sociaux

Développement de la cohésion d'équipe



Voici quelques pistes...



Un défi de nombre de pas quotidien (application, podomètre...)?



Des échauffements à la prise de poste en cas d'activités sollicitantes physiquement ?



Des challenges sportifs sponsorisés (marche, course à pied...)?



Des pédaliers sous le bureau, un tapis de marche... ?

A vous de jouer !

L'Actu du moment

Agents chimiques cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR) : la réglementation évolue



Le décret du **04/04/2024** impose une nouvelle obligation de traçabilité des agents chimiques CMR et met à jour la liste des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Quelles sont les nouvelles obligations en tant qu'employeur ?

5 juillet 2024 → date limite d'élaboration de la liste actualisée des travailleurs susceptibles d'être exposés aux agents chimiques CMR (Article R4412-93-1 à 4 du Code du travail)

Quels sont les éléments à intégrer dans cette liste ?

- les **substances** auxquelles il est susceptible d'être exposé (*pas de notion de seuil*),
- (si possible) la **nature de l'exposition** (ex : tâches réalisées avec les produits : mélange, chauffage, application au pinceau, pulvérisation par pistolet, trempage...),
- (si possible) la **durée** (ex : 30 minutes par jour...)
- (si possible) le **degré** de son exposition (ex : quantité utilisée, mesures de prévention/protection mises en place...).

Doit-on partager cette liste ?

L'employeur tient à disposition :

- des travailleurs les informations qui les concernent personnellement,
- des autres travailleurs (de manière anonyme),
- des membres de la délégation du personnel du Comité Social et Economique (de manière anonyme).



L'employeur communique la liste, ainsi que les actualisations, à son Service de Prévention et de Santé au Travail.



Combien de temps doit-on conserver cette liste ?

➡ Au moins 40 ans

Besoin d'aide ? Contactez nous : prevention@preveam.fr

Zoom sur ...

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

De quoi s'agit-il ?



La QVCT ce n'est pas (seulement) :

Le panier de fruits, la salle de sieste, les cours de yoga...



Améliorer la QVCT c'est :

Travailler sur l'organisation du travail, le climat social et l'environnement de travail (locaux, matériels...)

Pourquoi se lancer dans une démarche QVCT ?



Productivité



**Absentéisme et
turn-over**



**Image entreprise
et attractivité**

Comment ?



CADRER

Co-construire et lancer la démarche QVCT



DIAGNOSTIQUER

Identifier les problématiques prioritaires, partager l'état des lieux



EXPERIMENTER

Tester, évaluer, ajuster les actions



PERENNISER

Diffuser les actions, évaluer les résultats

Les équipes Prévécam vous accompagnent :

- Fiche d'entreprise
- Aide à l'élaboration du DUERP
- Participation CSE/CSSCT
- Accompagnement prévention risques psychosociaux

Et bien plus encore...

[Contactez-nous](#)